



Granges, le 21 août 2026

COMMUNE DE GRANGES (VEVEYSE)

Convocation

Les citoyennes et citoyens de la commune de Granges (Veveyse) sont convoqués en assemblée communale extraordinaire le **mardi 1^{er} septembre 2026 à 20h00 à la salle communale, au bâtiment de la Léchère 2b.**

Tractanda :

1. **Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale constitutive du 2 juin 2026** (il ne sera pas lu)
2. **Rénovation et assainissement du bâtiment communal – Demande de crédit d'engagement – Modification du budget des investissements 2026**
 - 2.1 Présentation
 - 2.2 Rapport et préavis de la commission financière
 - 2.3 Approbation
3. **Remplacement d'un collecteur d'eaux claires en Fully – Demande de crédit additionnel – Modification du budget des investissements 2026**
 - 3.1 Présentation
 - 3.2 Rapport et préavis de la commission financière
 - 3.3 Approbation
4. **Acquisition d'un véhicule pour la voirie – Demande de crédit d'engagement – Modification du budget des investissements 2026**
 - 4.1 Présentation
 - 4.2 Rapport et préavis de la commission financière
 - 4.3 Approbation
5. **Informations communales**
6. **Divers**

Le procès-verbal de la dernière assemblée ainsi que les documents en lien avec cette assemblée sont disponibles sur notre site Internet <https://www.granges-veveyse.ch/assemblee-communale-extraordinaire-du-1er-septembre-2026/>. Ils peuvent aussi être consultés au bureau communal, durant les heures d'ouverture.

Le Conseil communal